

Présentation du PIG
Eco-Rénovons Paris +

Atelier du CRHH n°18 – Initiatives écologiques en
copropriété
Jeudi 26 juin 2025



Juliette DUBREUCQ

Cheffe de projets – Urbanis

Grégory LAVOUÉ

Directeur de projets – Urbanis



LE PLAN CLIMAT DE PARIS



Objectifs

du Plan Climat Air Énergie pour le parc privé

40 000
logements
rénovés par an à
partir de 2030

Gain
énergétique
moyen de **50%**

Consommation
après travaux
80kWh/m²/an

UNE INTERVENTION PUBLIQUE INCITATIVE INSCRITE DANS LA DURÉE



7. éco- Rénovons Paris + : 2022 – 2026

- Cible : ensemble du parc privé parisien
- AMO + financement de la rénovation énergétique sous critères sociaux

6. éco- Rénovons Paris Socle : 2021 – 2022

- Cible : stock des copropriétés d'éco-rénovons Paris
- AMO + financement de la rénovation énergétique sous critères sociaux

5. éco- Rénovons Paris : 2016 – 2020

- Cible : ensemble du parc privé parisien
- AMO + financement de la rénovation énergétique sous critères sociaux



4. OPATB 19 : 2014-jan.2020

- Cible : ensemble du parc privé du 19^e
- AMO + financement de la rénovation énergétique sous critères sociaux

3. OPAH 2D2E : sept. 2012 - août 2015

- Cible : ensemble du parc privé du secteur de la République
- AMO + financement de l'ITE

2. OPATB 13 : nov. 2009 - nov. 2014

- Cible : parc des 30 glorieuses du 13^e arrdt
- AMO + financement de l'ITE

1. Copropriétés : objectif climat ! 2008 – 2014

- Cible : ensemble du parc privé parisien
- Financement de l'audit énergétique



Un **dispositif lancé par la Ville de Paris** en septembre 2022 **pour une durée de 4 ans (convention de PIG)**, en partenariat avec l'Anah et l'Agence Parisienne du Climat, **pour accompagner les propriétaires parisiens à éco-rénover leur immeuble.**

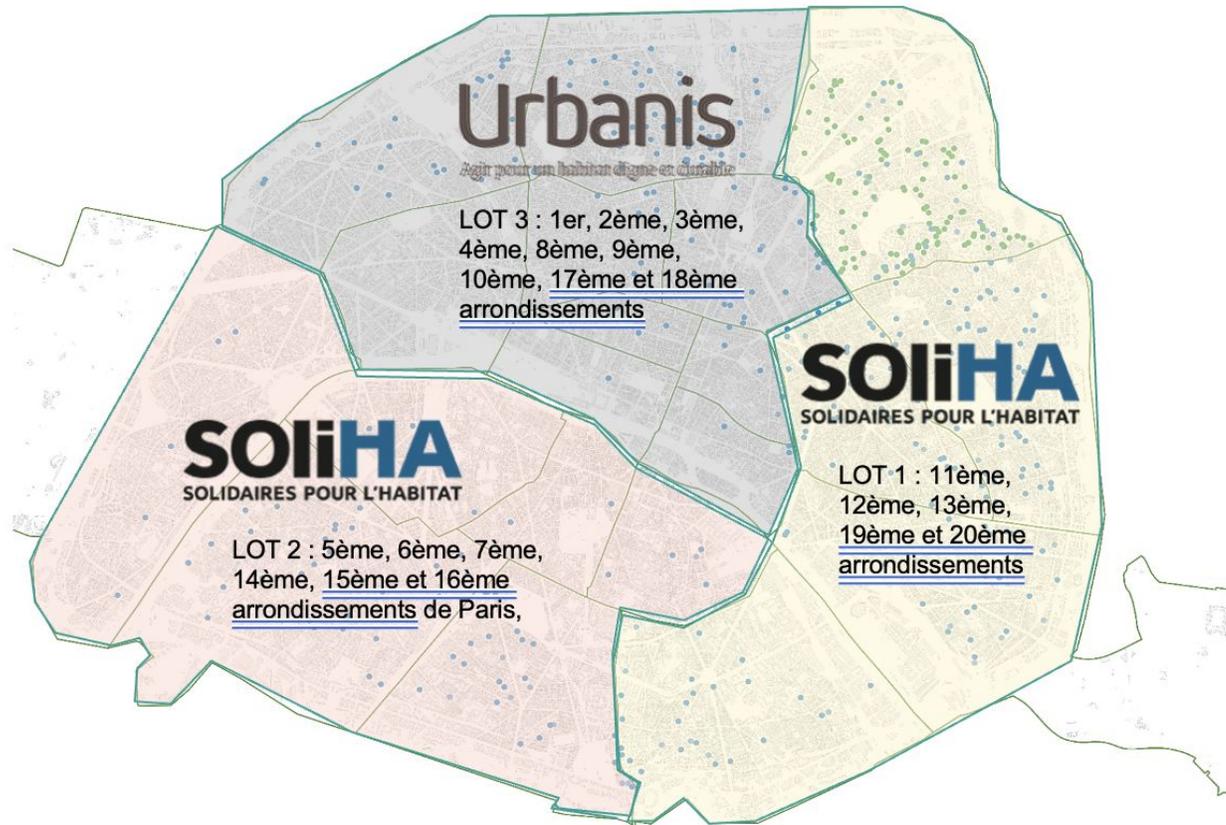


Porte d'entrée d'ERP+



Opérateurs ERP+





Pilotage assuré par la **Ville de Paris** (Direction du Logement et de l'Habitat).

Coordination opérationnelle assurée par **Soliha** (lot 4).

Suivi-animation des copropriétés assuré par **Soliha** et **Urbanis** (lot 1, 2 et 3).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Toutes les copropriétés parisiennes qui souhaitent

Réaliser un projet de
RÉNOVATION GLOBALE
adapté*

Améliorer
le **confort des logements**
été comme hiver

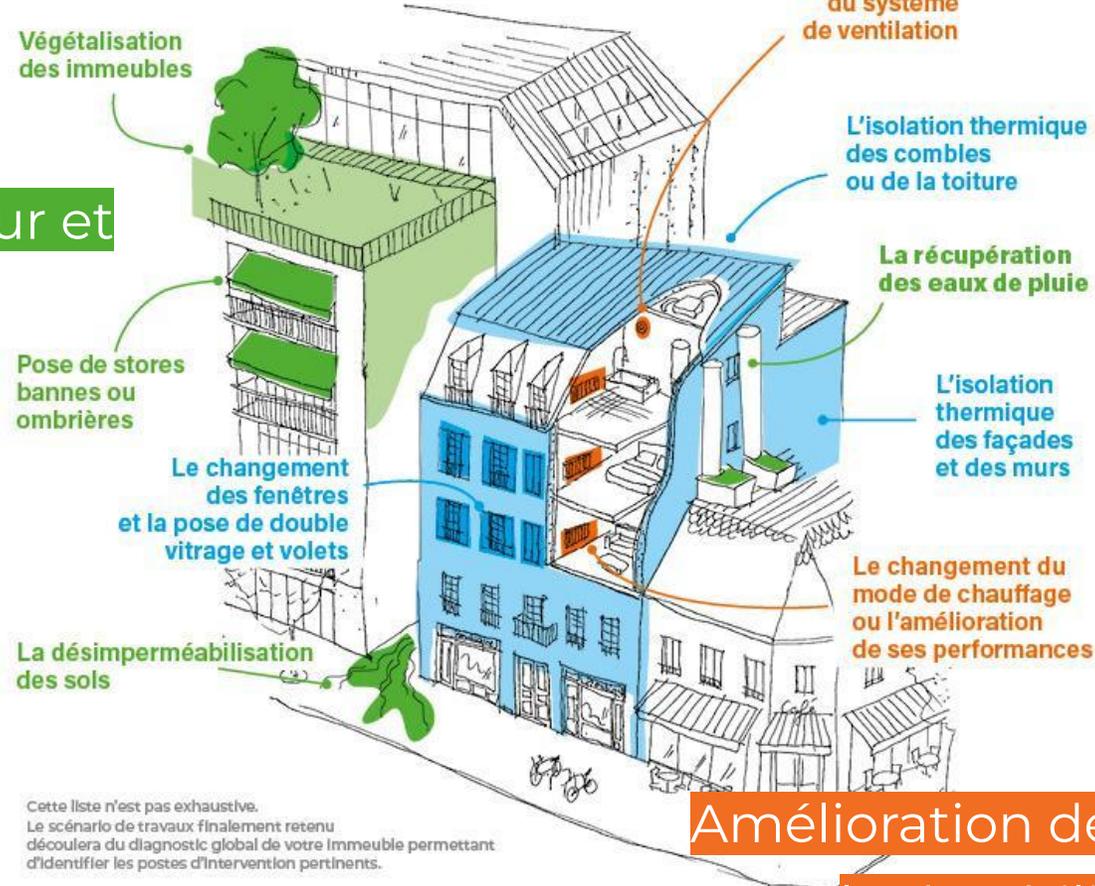
*aux caractéristiques de chaque immeuble et aux besoins
des occupants

QUELLES INTERVENTIONS POSSIBLES ?



Amélioration de l'enveloppe thermique du bâti

Création d'îlots de fraîcheur et gestion durable



Amélioration de la performance et de la durabilité des systèmes



1

UN OPÉRATEUR DÉDIÉ

Un accompagnement personnalisé gratuit à toutes les phases du projet

2

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX

Une assistance administrative pour les mobiliser



Qu'est ce que l'aide performancielle de la Ville de Paris ?

Une aide au SDC - syndicat des copropriétaires - de la **Ville de Paris** pour financer les travaux de rénovation énergétique, qui peut être complétée par des primes environnementales.

Cette aide est cumulable avec l'aide au SDC Ma Prime Rénov Copropriété de l'**Anah**.

Qui peut en bénéficier ?

- Les copropriétés intégrées dans le PIG Eco-Rénovons Paris+
- **Gain énergétique projeté après travaux d'au moins 15%**
- **75% des lots** principaux de la copropriété doivent être destinés à l'habitation principale
- **70% de réponse à l'enquête d'éligibilité** de la part des propriétaires de logements (occupants et bailleurs)
- La copropriété répond aux **critères sociaux** ou est en sortie **passoire énergétique**.

FOCUS SUR LES PRIMES ENVIRONNEMENTALES DE L'AIDE PERFORMANCIELLE



Prime ilot de fraicheur

| Catégories d'actions |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| A - Equipements (hors éclairage) |
| Création de rafraîchissement passif : peinture réfléchissante sol et toiture |
| Création de rafraîchissement actif : <u>ombrières</u> , brumisateurs... |
| Gestion des eaux pluviales par des cuves de stockage à des fins d'arrosage |
| B - Désimperméabilisation |
| Débitumisation* |
| Création de pleine terre (hors végétalisation)* |
| Reconstitution de sols poreux par des pavés enherbés, revêtements drainants stabilisés...* |
| Gestion des eaux pluviales par le sol : noues, tranchées, puisard... |
| C - Végétalisation |
| Toitures : végétalisation extensive, semi-intensive et intensive* |
| Façades : végétalisation extensive, semi-intensive et intensive |
| Pleine terre : arbustes, petits végétaux, arbres à grand développement |

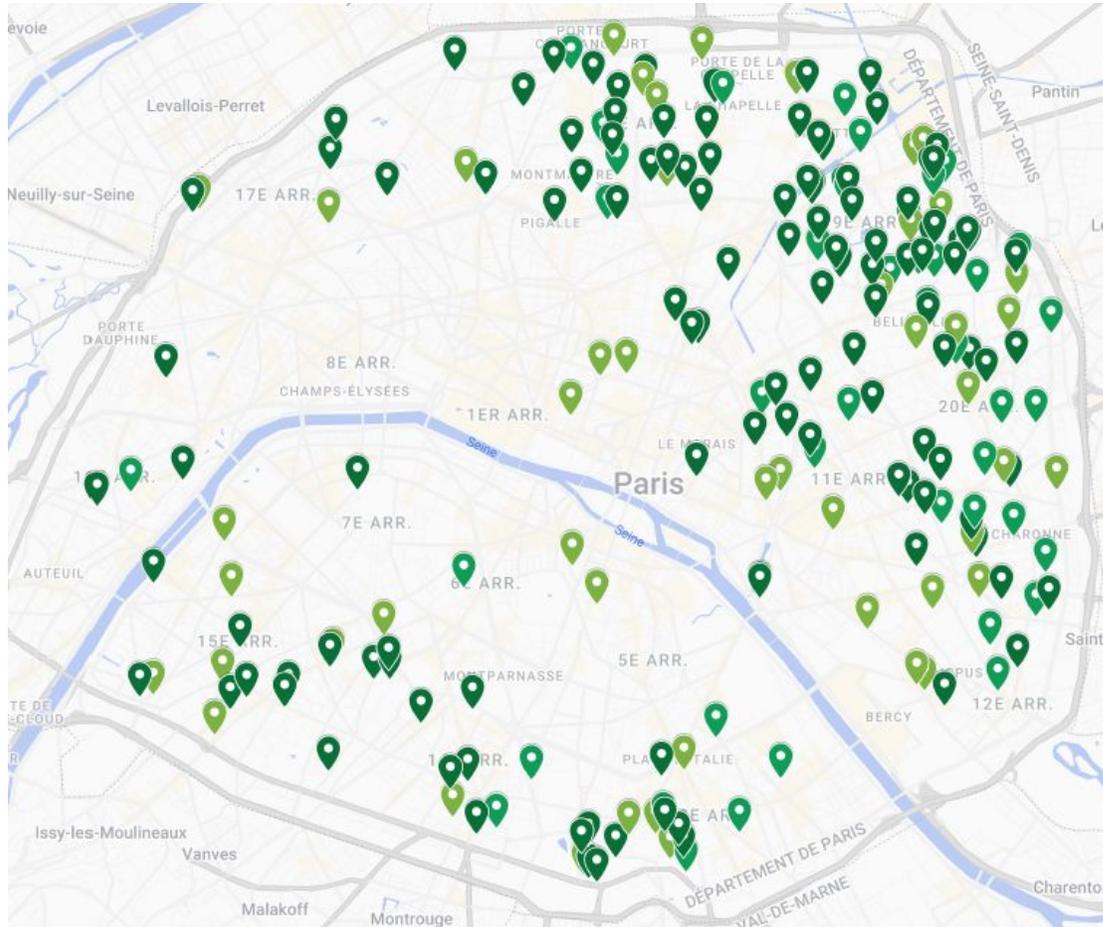
| Actions combinées | Taux | Plafonds | |
|----------------------------------------|-------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| | | Projet ilot de fraicheur | Projet ilot de fraicheur > 200 m ² traité |
| N1 = action(s) dans 1 catégorie | 30 % | 60 000 €/copropriété | 60 000 €/copropriété + 100€/m² au-delà de 200m² |
| N2 = action(s) dans 2 catégorie | 40 % | | |
| N3 = action(s) dans 3 catégorie | 50 % | | |

Prime matériaux biosourcés

| Taux d'aide | Plafond de travaux pris en compte |
|-------------|-------------------------------------|
| 50 % | 4 000 € par lot d'habitation |

Aide ingénierie spécifique

- 50% de taux d'aide
- Plafond de 10 000 € par copropriété



A l'échelle parisienne (au 31/12/2024) :

- **929** copropriétés accompagnées soit plus de 44 534 logements. **192** nouvelles intégrations en 2024
- **251** projets de travaux votés (soit plus de 17 439 logements) Gain énergétique projeté moyen de **41%**
- **83,3 M d'€** de subventions publiques mobilisées (Anah + Ville de Paris)

Retours d'expériences de copropriétés rénovées sur
<https://paris.coachcopro.com/pages/carte-des-coproprietes-renovees>

Les caractéristiques de la copropriété



1 bâtiment, 53 logements et

2 locaux d'activité

12 PO et 38 PB

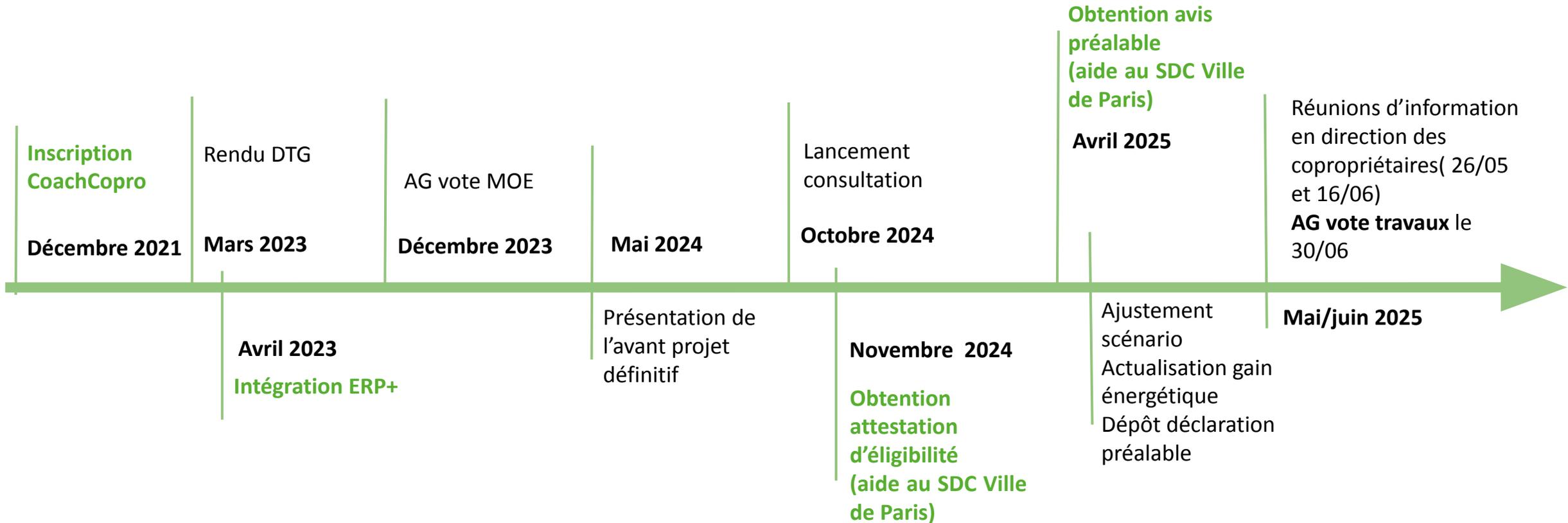
Construction en 1972

Style architectural : Brutaliste

Chauffage / eau chaude sanitaire :
collectif gaz

Syndic professionnel

Les étapes du projet





Programme de travaux

- Ravalement des façades rue et pignons avec ITE
 - Réfection des toitures terrasse avec isolation
 - Végétalisation et accessibilité des terrasses en R+1 côté rue
 - Remplacement des menuiseries simple vitrage PC
 - Fermeture des loggias
 - Amélioration ventilation
 - Isolation des planchers bas porche d'entrée
 - Robinets thermostatiques
 - Système de récupération des eaux de pluie
 - Installation photovoltaïque (en option)
- + utilisation de la fibre de bois pour l'isolation en façade



Montant estimé des travaux
avec honoraires :

3 661 052 € TTC

Gain énergétique :

50%

=> passage étiquette E à C



| AIDES COLLECTIVES | | AIDES INDIVIDUELLES | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------|-------------------|
| Aide performancielle « éco-Rénovons Paris + » Ville de Paris | MPR Copropriété Anah | Bonification Anah | Aide Ville |
| Aide performancielle : 343 730 € Prime bio sourcé : 30 000 € Prime îlot de fraîcheur : 30 000 € Prime EnR : 12 310 € Aide AMO : 5 580 € | 644 494 € | 10 500 € | 50 326€ |
| MONTANT TOTAL AIDES PUBLIQUES | | 1 066 114€ soit 30% du projet TTC | |



Vue façade arrière côté jardins



Vue façade avant côté rue



VUE de côté depuis la rue J. Dodu



VUE des R+6 et R+7 - tôle laquée blanc et volets et impostes en aluminium anodisé

ECHANGES